

*Tours, qui sont ceux qui ont possédé le Doyenné.* Le Doyenné de Tours, dont le feu Roi le gratifia en 1697. lorsque l'Abbé Rouillé, Conseiller Clerc au Parlement de Paris, en eut donné sa demission; a été occupé par plusieurs Evêques, Cardinaux & Chanceliers de France.

Mr. de Laval-Bois-Dauphin, Evêque de la Rochelle, le possédoit avant Mr. Rouillé. Le Roi y nomme en qualité d'Abbé né de cette Abbaye. Parmi ceux qui en ont été pourvus, on y a vu le Cardinal de Richelieu: Deux Evêques d'Angoulême, de la Maison de Bourbon, dont l'un fut Cardinal, & l'autre premier Maître des Requêtes. Philippe de France, fils du Roi Louis le Gros, & frere de Louis le Jeune, est mis au nombre des Doyens de cette Eglise; de même que Charles de Bourbon; Jean de Blois; Thibault du Perche; Nicolas de Rouge; Archinbault de Ventadour; Albert Evêque de Chartres; de Reley Confesseur du Roi Charles VIII. Evêque d'Angers; Jean de Morvilliers Evêque d'Orléans, Conseiller d'Etat; Guy Cardinal; Jean d'Aubergenville; Pierre de Châlons, Etienne du Mernay, Guillaume de Ste. Maure, Pierre d'Orgemont Chancelier & Garde de Sceaux, & Mr. de Sanzay Evêque de Rennes, &c.

*Difficulté entre les Jacobins & les Jesuites de Toulouse décidée en faveur des premiers.* XIV. Il étoit survenu une dispute entre les Jacobins & les Jesuites de Toulouse, au sujet de leurs prétentions des Chaires de Theologie de l'Université de cette Ville-là, où depuis quelque tems les Jesuites enseignoient seuls la Theologie. Le 25. Août dernier, le Conseil de Regence regla la difficulté, en ordonnant qu'à l'avenir les Jacobins y auroient deux Chaires; que les Jesuites n'auroient plus que deux voix au lieu de quatre dans cette Université. Qu'à l'égard d'une Chaire qui étoit alors vacante, elle